



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le quatre février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D\_2026\_02\_12**

Date de convocation du conseil : **30 janvier 2026**

Nombre de conseillers en exercice : **25**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : **21**

Nombre de votants : **23**

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette

M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne

Mme HERAUD Murielle a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard

M. LATUILLERIE Bernard

Objet : **Autorisations  
Budgétaires Spéciales 2026 du  
Budget Principal de la  
Commune**

Secrétaire de séance : Madame LACOUR Isabelle

Madame Christine VALEAU LABROUSSE rappelle au conseil municipal que des Autorisations Budgétaires Spéciales avaient été autorisées par délibération n° 2026\_01\_08 du 7 janvier 2026.

Il s'avère que des crédits supplémentaires sont nécessaires pour l'opération 417 – Reprise de concessions, à savoir 1 252,60 € en plus.

Il est proposé de modifier le tableau ainsi qu'il suit :

Chapitre ou Opération	Objet	BP 2025	DM 2025	Montant à prendre en compte pour calcul ABS	Crédits pouvant être ouverts dans la limite du 1/4 exercice suivant	Besoin en ABS	Article
.Chap 21	Immobilisations corporelles	13 590,85 €		13 590,858 €	3 397,71 €	4 200,00 € 600,00 €	2111 2188
Op 367	Logements communaux	20 716,00 €	1 566,00 €	22 282,00 €	5 570,50 €	5 092,00 €	21321
Op 373	Equipements divers	5 400,00 €		5 400,00 €	1 350,00 €	500,00 €	215738
Op 407	Tennis	42 769,84 €	52 601,00 €	79 743,54 €	19 935,96 €	3 000,00 €	2313
Op 408	Zone Nature de la Tude	248 450,00 €		248 500,00 €	62 112,50 €	1 000,00 €	2315
Op 411	Aire Couverte	1 371 078,18 €	41 216,00 €	1 412 294,18 €	353 073,55 €	4 224,00 €	2313
Op 415	Mobilier Urbain	7 858,00 €	3 000,00 €	10 858,00 €	2 714,50 €	2 000,00 €	2188
Op 417	Reprises de concessions	23 639,00 €	2 000,00 €	25 639,00 €	6 409,75 €	5 429,55 €	23316
<b>TOTAL</b>						<b>26 045,55 €</b>	

**AR Prefecture**

016-200063105-20260204-D2026\_02\_12-DE  
Reçu le 05/02/2026

les autres chapitres et opérations restant inchangés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE la proposition de Mme Christine VALEAU LABROUSSE, telle que définie ci-dessus.**

**VALIDE le nouveau tableau des Autorisations Budgétaires Spéciales 2026 du Budget Principal.**

*En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 04/02/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 05/02/2026

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN

